

20 mars 2024, 16h-18h, Salle Camille MARBO (U205) – 29, rue d'Ulm (2ème étage)

« L'agentivité biologique comme inventivité : repenser le rôle des organismes non-humains dans l'évolution »

[Mathilde TAHAR](#), philosophe de la biologie, ATER Université de Lille, laboratoire STL (UMR 8163 – CNRS)

Résumé : Pendant longtemps, la théorie orthodoxe de l'évolution a considéré les organismes comme des compromis entre le déterminisme génétique et les pressions sélectives. Mais, depuis quelques décennies, cette conception fait l'objet de nombreuses critiques, mettant notamment en avant le rôle actif joué par les organismes dans la lutte pour l'existence, et donc dans l'évolution.

Ces nouvelles approches ont conduit les évolutionnistes à utiliser le concept d'agentivité biologique, importé des théories organisationnelles. Dans ces théories, le concept d'agentivité sert à rendre compte de la cohésion des activités internes de l'organisme, guidées par une finalité interne.

Transposée à l'évolution, l'agentivité est alors conçue comme la faculté, pour les organismes, de choisir leur action en fonction de leurs buts naturels (choix qui est pensé comme non intentionnel).

Néanmoins, cette interprétation présente deux écueils. D'une part, elle limite l'agentivité des organismes en confinant leur choix dans les limites d'un répertoire comportemental, et en supposant que leurs objectifs sont dictés par la sélection naturelle. D'autre part, cette conception, tout en prétendant éliminer l'idée d'intentionnalité, en conserve la structure : les organismes sont présentés comme des entités rationnelles, poursuivant des objectifs spécifiques. Ceci nous ramène à une pensée téléologique, dont l'utilisation dans la théorie de l'évolution a déjà été fortement critiquée.

Mon objectif est au contraire de développer une conception de l'agentivité capable d'intégrer l'inventivité des organismes, y compris non humains, sans leur attribuer des intentions orientées vers des buts. Cette nouvelle approche se veut plus adaptée à la biologie évolutive et pertinente aussi bien pour les éthologues que pour les théoriciens de l'évolution.

Pour ce faire, après avoir montré les limites de la formulation actuelle du concept d'agentivité biologique pour penser l'évolution, je présenterai les défis rencontrés par la théorie de l'évolution aujourd'hui. C'est en effet en partant de ces défis et des apports théoriques qu'ils requièrent que je vais concevoir un concept d'agentivité proprement évolutif et analyser les différentes formes de cette agentivité. Cette étude me conduira à étudier aussi bien le jeu animal, que la construction de niche, et l'innovation biologique.